



p.16

**MONDIAL DE HANDBALL
LES FENNECS
SURPRENNENT
LES LIONS DE L'ATLAS**

VACCIN, «PARTAGE» AVEC LA TUNISIE, NOUVEAU VARIANT DU CORONAVIRUS,...

Les clarifications du Pr. Benbouzid

«L'Algérie a une grande expérience dans la vaccination», a tenu à rappeler le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Professeur Abderrahmane Benbouzid, dans un entretien accordé à la chaîne de télévision russe RT Arabic. Tout est prêt pour la vaccination qui commencera dès que l'Algérie réceptionnera le premier lot de 500.000 doses du vaccin russe Sputnik V, pour lequel toutes les procédures ont été finalisées.

Il a confirmé que des discussions ont lieu pour acquérir également le vaccin chinois. **p.2**



© Photo : D.R

**En quête du marché africain dans le cadre de la ZLECAf
Le groupe public Logitrans joint ses effets à ceux de l'Etat**

p.4

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Chitour :
«L'Algérie est engagée dans la réalisation de ses objectifs» **p.3**

UN SEUL DOSSIER PORTANT SUR LA CONSTRUCTION DE VÉHICULES CHOISI, 18 DOSSIERS DÉPOSÉS



Remise officielle des agréments provisoires aux concessionnaires dès demain **p.4**

Chiffre du jour

Sûreté de wilaya d'Alger : Plus de 1.600 affaires traitées en décembre 2020

Commerce

Baisse de 18% de la valeur des importations algériennes en 2020

Les importations de l'Algérie ont enregistré, en 2020, une baisse de 18%, soit 34,4 milliards de dollars, et les exportations de 33%, soit 23,8 milliards de dollars, a indiqué, jeudi, le directeur général du Commerce extérieur au ministère du Commerce, Khaled Bouchelaghem.



Commerce extérieur

L'UE, «principal partenaire stratégique» de l'Algérie en 2020

L'Union européenne (UE) constitue le «principal partenaire stratégique» de l'Algérie en terme d'échanges commerciaux, selon les indicateurs et opérations réalisées en 2020, a indiqué jeudi le directeur général du commerce extérieur au ministère du Commerce, Khaled Bouchelaghem.



CNR

Un déficit financier «stable» depuis 2019

Le directeur général de la Caisse nationale des retraites (CNR), Slimane Melouka a fait savoir jeudi que le déficit financier de la caisse s'élevait à 700 milliards DA, relevant que ce déficit était «stable» depuis 2019.

Vaccin, «partage» avec la Tunisie, nouveau variant du coronavirus,...

Les clarifications du Pr. Benbouzid

«L'Algérie a une grande expérience dans la vaccination», a tenu à rappeler le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Professeur Abderrahmane Benbouzid, dans un entretien accordé à la chaîne de télévision russe RT Arabic.

Tout est prêt pour la vaccination qui commencera dès que l'Algérie réceptionnera le premier lot de 500.000 doses du vaccin russe Sputnik V, pour lequel toutes les procédures ont été finalisées. Il a confirmé que des discussions ont lieu pour acquérir également le vaccin chinois.

Le Pr. Abderrahmane Benbouzid a expliqué que, dans le cas où l'Algérie opterait pour le scénario de vacciner 80 % de sa population, c'est-à-dire 20 millions personnes, elle aurait besoin de 40 millions de doses, ce qui est difficile à obtenir du seul laboratoire russe, car il y a une très forte demande, c'est pourquoi, a-t-il ajouté, l'Algérie a l'intention d'importer un autre vaccin contre le Covid-19 produit en Chine. Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a clarifié la question concernant le «partage» du vaccin avec la Tunisie.

La demande de la Tunisie sera étudiée par le gouvernement, a-t-il dit. «Nous, en tant qu'Algériens et en tant que musulmans, nous partageons ce que nous avons ; pour les vaccins dès que nous aurons les doses nous partagerons avec la Tunisie ou avec un autre pays», a déclaré le ministre algérien. Il explique que «la Tunisie, le Maroc, l'Algérie, c'est un seul pays, les frontières sont dues au colonialisme; nous avons les mêmes habitudes, les mêmes traditions, le même destin, le même avenir et il est possible qu'à l'avenir il n'y ait plus les frontières». Le Pr. Abderrahmane Benbouzid a clarifié plusieurs autres questions en rapport avec le vaccin russe, la campagne de vaccination en Algérie, l'éventualité d'une troisième vague de Coronavirus, les variants du Coronavirus... Il a évoqué le rôle de la Commission scientifique mise en place par le président de la République en mars 2020, et concernant le vaccin, a rappelé que le travail a commencé en août 2020, et, à l'époque, il y avait un nombre réduit de vaccins attendus : Pfizer, Moderna, Sputnik V, Astrazeneca et deux vaccins de Chine qui étaient en phase 3 dans l'attente de leur agrément. Selon des critères établis par les experts algériens et selon les



■ Selon des critères établis par les experts algériens et selon les contraintes liées à chaque vaccin, c'est le Sputnik V qui a été choisi car il se rapproche le plus des caractéristiques de l'Algérie en la matière. (Photo: DR)

contraintes liées à chaque vaccin, c'est le Sputnik V qui a été choisi car il se rapproche le plus des caractéristiques de l'Algérie en la matière. Le ministre a parlé de l'éventualité de fabriquer le vaccin russe en Algérie. Pourquoi pas ? Les capacités exist-

tent et même si elles sont insuffisantes avec l'aide de la Russie, on pourra accroître ces capacités, a-t-il fait savoir. A propos de la campagne de vaccination, le Pr. Abderrahmane Benbouzid a fait savoir qu'elle est précédée d'une campagne de sensibilisa-

tion pour dissiper les craintes liées au Covid-19 et à tout ce qui se dit dans les autres pays à propos des vaccins. L'Algérie dispose de plus de 8.000 sites pour vacciner. La priorité sera donnée aux personnes vulnérables (âgées de plus de 65 ans et malades chroniques) et aux personnels exposés à la contamination au Coronavirus (santé et protection civile). Il a rappelé que la médecine est gratuite en Algérie, a fortiori le vaccin contre une épidémie.

A propos de la situation sanitaire créée par la Covid-19 en Algérie, le ministre fait constater que quand on voit nos chiffres et le travail du secteur de la santé, il y a une stabilisation, grâce à Dieu. Les chiffres sont en baisse, le nombre de décès est en baisse, c'est pour cela, a-t-il fait remarquer, que l'on ne s'est pas précipité pour la vaccination. Quant à une éventuelle nouvelle vague de contaminations et à un variant inconnu, nous prenons toutes nos précautions, a conclu le ministre algérien.

C'est, d'ailleurs, ce qui justifie la décision du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, de prolonger le confinement partiel à domicile dans 29 wilayas pour une période de quinze jours et ce, à partir du 16 janvier 2021. Cette décision prise en application des instructions du Président Abdelmadjid Tebboune, et au terme des consultations avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de Coronavirus et l'autorité sanitaire, s'inscrit toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et de les prémunir contre tout risque de propagation du Coronavirus.

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

L. A.



REPÈRE

Défis

L'Algérie résolue, sous la conduite du Président Tebboune, à relever les défis

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, a déclaré, jeudi, que l'Algérie était résolue, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune à «relever les défis pour faire avancer les affaires du pays», soulignant que «ce qui a été réalisé en quelques mois sous sa présidence n'a pas été réalisé par d'autres durant des années». «Sous la conduite du Président Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie est résolue, en dépit d'une conjoncture défavorable, à relever les défis pour faire avancer les affaires du pays», a affirmé M. Belhimer dans un entretien au journal électronique «Sirmanews» au sujet de la première année du mandat du Président Tebboune.

Soulignant que «ce qui a été réalisé en quelques mois durant la présidence de M. Tebboune n'a pas été réalisé par d'autres durant des années», M. Belhimer a mis en avant la mise en oeuvre progressive de la politique du Président de la République au titre de ses 54 engagements. L'amendement constitutionnel et la révision des lois sur les partis politiques et les élections «sont d'autres exemples de la détermination et de la bonne foi de l'Etat à honorer ses engagements et à servir les Algériens, partout où ils se trouvent».

Dans le même contexte, le ministre de la Communication a fait remarquer que «les efforts dévoués de l'Etat sont favorablement accueillis par les citoyens», précisant que les résultats d'un sondage mené par l'Université de Princeton (USA) entre l'été 2020 et le début de l'année en cours, a révélé que «66% des Algériens se sont déclarés satisfaits et confiants en la performance gouvernementale, sans se soucier du discours pessimiste et défaitiste relayé, via les réseaux sociaux, par des voix se disant de l'opposition».

Transition énergétique

Chitour : «L'Algérie est engagée dans la réalisation de ses objectifs»

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour, a reçu jeudi à Alger, l'ambassadeur Coordonnateur résident du Système des Nations unies en Algérie, Eric Overvest, avec lequel il a passé en revue l'état de la coopération dans les domaines de la transition énergétique et du développement durable, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette audience, qui s'est déroulée au siège du ministère, les deux parties ont passé en revue l'état des relations de coopération dans les domaines de la transition énergétique et du développement durable, notamment la mise en oeuvre des Objectifs de développement durable (ODD) conformément à l'agenda 2030 de l'ONU avec les programmes, fonds et institutions spécialisées des Nations unies, a précisé la même source. Le ministre de la Transition énergétique a présenté les activités de son département et a indiqué que l'Algérie est «pleinement engagée dans la réalisation de ses objectifs à travers la mise en place d'une politique volontaire de transition énergétique progressive axée sur le développement des énergies renouvelables, la promotion de l'efficacité énergétique, le changement du modèle énergétique et la recherche et le développe-



■ Il a été décidé d'intensifier l'échange d'expertise et de savoir-faire dans les domaines de l'efficacité énergétique ainsi que de l'hydrogène vert. (Photo : D.R)

ment», a ajouté le communiqué. M. Chitour a évoqué, aussi, les différentes opportunités de coopération bilatérale avec les Nations unies dans le domaine des énergies renouvelables et les moyens de leur consolidation, tels que l'énergie solaire, l'énergie géothermique, l'hydrogène, la lo-

comotion électrique, le renforcement des capacités, et le développement d'industries locales pour les besoins nationaux, pour une meilleure consommation. Le ministre a émis, à l'occasion, le souhait d'un accompagnement en matière de partage d'expertise et d'expérience, de renforcement

des capacités et ce à travers des actions concrètes devant sortir de la dépendance technologique par le développement des partenariats et de coopération. De son côté, M. Overvest s'est dit être prêt à intervenir auprès des agences non résidentes en Algérie, à l'instar de l'Agence internationale d'énergie (AIE) et le PNUD surtout en matière de réflexion et accompagner l'engagement dans la transition énergétique et le développement durable. Les deux parties ont convenu par ailleurs d'explorer les voies et moyens pour le renforcement des relations dans le domaine de la formation spécialisée avec un appui à l'Institut de la transition énergétique et des énergies renouvelables (Iteer), la mobilité électrique. En plus du développement des zones d'ombre à travers la réalisation de projets d'énergies renouvelables, il a été décidé d'intensifier l'échange d'expertise et de savoir-faire dans les domaines de l'efficacité énergétique ainsi que de l'hydrogène vert.

Djamila Sai

Garantir une alimentation en eau potable

Arezki veut recourir au «dessalement d'eau de mer»



Le ministre des Ressources en Eau, Arezki Berraki a affirmé, jeudi à Blida, que l'unique et meilleure solution pour garantir l'alimentation en eau potable, à long terme, est de s'orienter vers le dessalement d'eau de mer, ceci d'autant plus qu'une majorité de la population vit près et le long de la bande littorale.

En marge de sa visite dans la wilaya de Blida, le ministre a expliqué, dans une déclaration à la presse, que «l'unique solution pour garantir l'alimentation en eau potable à long terme, est de s'orienter vers l'exploitation des eaux non conventionnelles, dont le dessalement de l'eau de mer». Il a estimé, que le «règlement du problème de déficit en eau, en période de sécheresse notamment, passe par le recours au dessalement d'eau de mer, ceci d'autant plus que 90% des citoyens vivent près et le long de la bande littorale», a souligné M. Berraki.

Il a fait cas, à cet effet, du lancement d'un avis d'appel d'offres

pour la réalisation de trois stations de dessalement d'eau de mer, qui s'ajouteront à quatre actuellement en chantier et 11 autres opérationnelles, signalant que son département ministériel prévoit une production de deux milliards de m³ d'eau de mer desalée à l'horizon 2030, a-t-il indiqué.

Dans le cadre de l'orientation prise pour l'exploitation des eaux non conventionnelles, M. Arezki Berraki a assuré que «ses services comptent exploiter les eaux épurées dans l'irrigation agricole, en vue d'atténuer la pression sur les forages destinés à assurer la couverture des besoins des populations en eau potable», a-t-il expliqué. Par ailleurs, lors de sa visite, le ministre dévoilé la réception de 70% des projets destinés à l'alimentation en eau potable des zones d'ombre à travers tout le territoire national. «Un taux de 70% des projets destinés à l'amélioration de l'alimentation de la couverture des zones d'ombre en eau potable ont été

réceptionnés, dans l'attente de la réception du reste des projets à la fin mars prochain», a-t-il indiqué à la presse. Soulignant que l'Etat «ne ménagera aucun effort pour faire parvenir cette denrée vitale à tous les citoyens, dont les habitants des zones reculées, qui sont en tête de liste des priorités du Gouvernement, en application des instructions du président de la République», a-t-il dit. M. Berraki a signalé la «prise de mesures urgentes au niveau des zones où les projets sont en cours de parachèvement, à savoir l'installation de citernes fixes à remplir régulièrement, dans le but de mettre un terme aux souffrances des citoyens».

La visite du ministre des Ressources en Eau se poursuit toujours dans la wilaya, où il va procéder à l'inauguration d'une station d'épuration des eaux usées à Beni Merad et à l'inspection du projet de nettoyage du bassin de collecte des eaux de l'Oued Chiffa, en plus d'autres projets.

Djamila Sai

AFFAIRE DU MONTAGE AUTOMOBILE

Cour d'Alger

Les plaidoiries se poursuivent à la Cour d'Alger

Les plaidoiries des avocats des accusés, dans l'affaire de montage automobile et du financement «occulte» de la campagne présidentielle de l'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika, se sont poursuivies, jeudi après-midi à la Cour d'Alger.

Considérant «l'absence de liens entre les faits et les préjudices y afférents» dans cette affaire, la défense a plaidé pour «l'annulation» du réquisitoire rendu, la veille, par le procureur général près la Cour d'Alger, à savoir une peine d'emprisonnement de 20 ans à l'encontre de l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia. De son côté, Me Mourad Khater a estimé que son client, Abdelmalek Sellal, contre lequel la même peine a été prononcée, «ne peut en aucun cas être jugé pénalement, dans la mesure où l'acte de gestion, en sa qualité d'ancien Premier ministre, est souverain et politique».

Et d'avancer que Sellal n'a fait qu'appliquer un programme présidentiel adopté par les deux chambres du Parlement», notant que les décisions du Conseil national des Investissements (CNI) étaient prises de «manière consensuelle par les ministres qui le composaient».

L'avocat a assuré que les «avantages octroyés aux investisseurs Tahkout, Bairi et Oulmi l'ont été dans le cadre de la loi», notant que la décision de geler l'importation des SKD-CKD, dans le cadre du montage automobile, a été prise afin de «préserver le Trésor public».

La défense a également souligné que l'ancien haut responsable avait «donné instruction pour le strict respect des lois relatives au foncier agricole, tout en soutenant que son fils, Farès Sellal, «n'avait pas bénéficié d'indus privilégiés», avant de plaider pour l'annulation de la peine prononcée à son encontre et l'acquittement de l'accusé.

Plaidant «la bonne foi» avec laquelle son client, l'ancien ministre de l'Industrie et de Mines, Youcef Yousfi, a assuré la gestion de ce secteur, Me Fatiha Chelouche a considéré que s'il y avait eu irrégularités «les services des Douanes, des Impôts ainsi que l'ANDI et l'APN les auraient signalées à l'époque».

Et de faire rappeler que le CNI «avait tous les pouvoirs de décision alors que la Commission technique disposait de toutes les prérogatives» pour apprécier les pièces soumises par les concessionnaires automobiles dans leurs dossiers respectifs. Défendant le même client, Me Bekkai a souligné que «si des avantages ont été octroyés aux différents concessionnaires automobiles, ils l'ont été à la faveur de la loi qui avait encouragé les investissements nationaux dans le secteur automobile».

Les avocats d'autres accusés, dont d'anciens ministres ainsi que des hommes d'affaires, devront encore défiler devant la Présidence de la Cour d'Alger.

Agence

BRÈVE

Bombe artisanale

Cinq morts et trois blessés dans l'explosion d'une bombe artisanale à Tébessa

Cinq citoyens sont décédés et trois autres ont été blessés suite à l'explosion d'une bombe de confection artisanale, lors du passage de leur véhicule utilitaire à Oued Khenig-Roum près de la commune de Telidjane, jeudi dans la wilaya de Tébessa, rapporte un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «En cette douloureuse circonstance, Monsieur le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, présente ses sincères condoléances et sa profonde compassion aux familles et aux proches des défunts, priant Allah Le Tout-Puissant de leur accorder Sa Sainte Miséricorde et les accueillir en Son Vaste Paradis, en souhaitant prompt rétablissement aux blessés, et appelant les citoyens à plus de vigilance et à éviter les déplacements dans les passages suspects, connus par les habitants de la région», souligne la même source.

Agence

Un seul dossier portant sur la construction de véhicules choisi 18 dossiers déposés

Remise officielle des agréments provisoires aux concessionnaires dès demain

Depuis quelques années, acheter un véhicule en Algérie est devenu un véritable casse-tête à la fois pour les concessionnaires, les consommateurs et les pouvoirs publics.

Après plusieurs ajournements de la promulgation d'un cahier des charges pour l'importation de véhicules neufs, le ministère a annoncé dans un communiqué rendu public, jeudi dernier, que «les opérateurs dont les dossiers remplissent les conditions énoncées dans le cahier des charges relatif à l'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs obtiendront leurs agréments provisoires dès demain. Concernant l'activité de construction de véhicules, la Commission technique chargée de l'étude et du suivi des dossiers relatifs à l'exercice de cette activité» a tranché le cas d'un seul dossier portant sur la construction de véhicules touristiques et utilitaires, sur un total de 18 dossiers déposés au niveau du ministère», a indiqué la même source.

Désormais, les opérateurs économiques sélectionnés et désignés par le ministère de l'Industrie, ont le feu vert pour lancer «les procédures d'obtention des agréments définitifs et de commencer les opérations d'importation», a souligné la même source, précisant que «les listes qui ont été diffusées comme étant de listes des opérateurs économiques ayant obtenu les agréments sont sans fondement», avertissant contre toute fraude et fausse déclaration de la part de certains opérateurs économiques. Le ministère de tutelle a menacé de «poursuivre en justice ceux qui propagent des informations erronées».

Après l'abandon définitif de l'importation des véhicules d'occasion de moins de trois ans, tant attendue par le citoyen lambda. C'était prévisible. La déclaration itérative du premier responsable du secteur, qui s'oppose à l'im-



■ L'importation du véhicule d'occasion ne figure pas parmi les priorités de l'Etat contrairement à l'intérêt porté au développement de l'industrie automobile. (Photo : DR)

portation des véhicules d'occasions pour ne pas encourager le marché parallèle et inonder le marché de la «ferraille», ne permet en effet pas de doute que le Gouvernement investisse dans cette activité. L'importation du véhicule d'occasion ne figure pas parmi les priorités de l'Etat contrairement à l'intérêt porté au développement de l'industrie automobile.

Après plusieurs mois de tergiversations, le ministère de l'Industrie met fin au suspens et libère l'importation du véhicule neuf, dont la valeur est plafonnée à 2 milliards de dollars. Cette décision intervient six mois après l'instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune de libérer les cahiers des charges avant le 22 juillet 2020, concernant le secteur de la construction automobile, la production d'électroménagers, la production de pièces détachées, l'importation de véhicules neufs et l'importation d'usines usagées». Après avoir examiné et étudié les dossiers de candidatures des concessionnaires dans une

course ouverte depuis des mois pour obtenir l'agrément les autorisant à importer le véhicule neuf, le ministère semble avoir fait son choix. La liste des opérateurs économiques désirant exercer l'activité de concessionnaires de véhicules neufs sera dévoilée ce dimanche. «La Commission technique interministérielle mise sur pied aux fins d'examen les demandes des concessionnaires, a procédé à l'étude de dix dossiers présentés par les opérateurs, dont neuf relatifs à l'importation des véhicules touristiques et un seul dossier relatif à l'importation de motocycles», a précisé le communiqué, expliquant que «les opérateurs dont les dossiers remplissent les conditions fixées dans le cahier des charges, obtiendront leurs agréments provisoires, dès dimanche prochain, ce qui leur permettra d'entamer les procédures d'obtention des agréments définitifs et débiter l'importation, conformément au décret exécutif n° 20-227 fixant les conditions et les modalités de l'exercice de l'acti-

vité de concessionnaires de véhicules neufs». Par ailleurs et concernant le développement de l'industrie automobile dont le taux d'intégration initial fixé à 30% est maintenu. Le ministère de l'Industrie refuse de revoir sous aucun prétexte ce taux. D'ailleurs, la Commission technique chargée de l'étude et du suivi des dossiers relatifs à l'exercice de l'activité de construction de véhicules, «a tranché le cas d'un seul dossier portant sur la construction de véhicules touristiques et utilitaires, sur un total de 18 dossiers déposés au niveau du ministère», lit-on dans le même communiqué, expliquant que «l'opération d'étude des dossiers des opérateurs économiques pour les deux activités de concessionnaires de véhicules neufs et de construction de véhicules se poursuivra jusqu'à l'étude de tous les dossiers déposés, les deux commissions ayant augmenté leur rythme de travail en tenant des réunions urgentes tout au long de la semaine».

Samira Takharboucht

ENERGIES RENOUVELABLES

Financement

L'Algérie appelée à tirer profit de la finance verte

L'Algérie est appelée à tirer profit des instruments de la finance verte disponibles sur les marchés internationaux, afin de diversifier les modes de financement de ses projets de développement des énergies renouvelables, a estimé jeudi le président du cluster Energie solaire, Boukhalifa Yaïci. «La finance verte peut nous faire gagner de l'argent en devise, mais on ne l'a pas encore mis en œuvre pensant que l'Etat doit assurer seul les financements nécessaires pour les énergies renouvelables», a indiqué M. Yaïci qui s'exprimait sur les ondes de la radio nationale. Dans ce sens, il a mis en exergue la possibilité de certifier toute production à partir des sources renouvelables afin de pouvoir récolter des financements en devise à l'échelle internationale. M. Yaïci a souligné aussi l'importance du rôle

«facilitateur» et d'accompagnement des pouvoirs publics au profit de l'ensemble des intervenants du secteur, afin de créer les conditions favorables pour le développement des énergies renouvelables. Cet accompagnement devrait, entre autres, contribuer à atteindre des coûts de production compétitifs et de suivre les évolutions technologiques rapides dans ce domaine, a-t-il fait savoir. Il a également préconisé une meilleure synergie entre les différents secteurs (Industrie, Energie, Enseignement supérieur) pour élaborer des démarches qui «vont dans le même sens».

Saluant la nouvelle vision mise en place par le gouvernement, consistant à encourager la fabrication locale des intrants, leur transformation ainsi que la sous-traitance, le président du cluster Energie solaire a insisté par ailleurs sur la nécessité de s'appuyer sur les capacités nationales dans la réalisation des objectifs dans le domaine des énergies renouvelables. Interrogé sur création d'une nouvelle entreprise dédiée aux renouvelables, il a appelé à mettre en valeur les expériences précédentes en la matière, d'élargir cette démarche à d'autres intervenants et de ne pas concentrer le développement des énergies renouvelables sur le secteur public. «Si nous voulons que les choses s'améliorent, il faut aussi impliquer le secteur privé et de manière importante», a-t-il préconisé.

Concernant les prix de l'énergie subventionnés par l'Etat, M. Yaïci a estimé que les tarifs «trop bas» représentaient un «obstacle» qui empêche le développement des énergies renouvelables, précisant que «la rentabilité des investissements ne pouvant être assurée qu'après des dizaines d'années». Cependant, la levée de la subvention ne signifie pas, selon lui, forcément doubler les montants des factures d'électricité, mais plutôt assurer des prix rentables pour les investisseurs tout en évitant des augmentations des factures, et ce, à travers des mécanismes d'intégration des outils d'efficacité énergétique.

Agence

En quête du marché africain dans le cadre de la ZLECAF

Le groupe public Logitrans joint ses effets à ceux de l'Etat

Depuis sa mise en œuvre officielle le 1^{er} janvier en cours, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) suscite toujours des interrogations quant à son mode de fonctionnement, mais aussi sur les mesures de la défense commerciale de chaque pays membre de la ZLECAF. La lenteur des procédures et la mise en circulation des marchandises est certes prévisible en raison de la situation politique et de sécurité de plusieurs pays, mais ceci pourrait constituer, entre autres, une occasion pour revoir et améliorer les défaillances du système commercial multilatéral.

Un projet inédit qui prendra sûrement plus de temps que prévu pour le mettre à pied d'œuvre. Les 55 pays membres, dont l'Algérie, négocient toujours le processus réglementaire de cette zone, alors que 90% des règles d'origines sont d'ores et déjà conclues entre les pays signataires. En attendant l'achèvement du volet réglementaire, les pays membres de ce bloc commercial mobilisent tous les moyens logistiques et techniques avant d'entamer la commercialisation de leur produit et surtout promouvoir

la concurrence. L'Algérie qui attend beaucoup de cette zone de libre-échange continentale a mobilisé ses entreprises, notamment, de logistiques dans cette course.

En plus de renforcer son réseau de transport par de nouveaux camions, elle incite les opérateurs économiques à diriger leur production vers ce circuit afin de doper la valeur de leurs exportations.

Dans ce cadre, le Groupe public de transport terrestre de marchandises et de logistique (Logitrans) «s'emploie à adhérer fortement aux efforts des pouvoirs publics visant à booster les exportations hors hydrocarbures à travers une série de mesures tendant à accompagner les opérateurs exportateurs vers les marchés africains», a affirmé, mercredi, le P-dg du Groupe, Boualem Kini, dans une interview accordée à l'APS, expliquant qu'«en prévision de l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), le Groupe Logitrans a mis en place, au début de l'année en cours, tous les moyens humains et matériels pour faire réussir les objectifs tracés par les hautes

autorités du pays en matière d'exportation». Il est prévu dans cet objectif «l'aménagement de zones de transit dédiées à l'exportation à Tindouf et Tamanrasset comportant des centres de transport et des entrepôts sous contrôle des services des Douanes, et ce, en vue de faciliter le processus d'exportation et contribuer à la dynamisation des activités commerciales au niveau des zones frontalières mais aussi créer des postes d'emploi», a-t-il précisé, annonçant au passage «la création d'une antenne spécialisée dans le transport international chargée de l'accompagnement des opérateurs économiques dans le transport de leurs marchandises vers les différents pays africains, notamment les pays voisins». L'Algérie veut faire profiter ses entreprises de ce vaste marché commercial qui représente plus de 1,2 milliard de consommateurs et se lancer dans la phase de la diversification industrielle. Elle devra aussi faire face à la concurrence dans plusieurs domaines, matériaux de construction, technologique et même agricole.

Samira Takharboucht

INFO EXPRESS

**Communiqué
Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés**

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés, notamment l'agence des fonctionnaires informe ses assurés sociaux qu'il est possible dorénavant de déclarer les arrêts de travail via le portail électronique El Hanna dans un délai de 48h, et sans avoir à se déplacer au centre de paiement d'affiliation. Pour bénéficier de ce service, il suffit juste de s'inscrire via le lien : «<http://elhanaa.cnas.dz>», cliquer sur l'icône « Mes demandes » dans la fenêtre principale, cliquer sur « Arrêt de travail », déclarer l'arrêt de travail en le scannant et en le téléchargeant bien entendu via le lien. Aussi, il est possible d'imprimer le document de la déclaration de l'arrêt de travail en question. Toujours dans l'élan de la numérisation de la dématérialisation, nous vous rappelons qu'il est possible d'utiliser l'espace El Hanna pour d'autres services en ligne.

C.P

«Élu Produit de l'Année» fait officiellement son entrée en Algérie

Créée en 1987, la marque «Élu Produit de l'Année» a pour objectif principal d'orienter les consommateurs vers les meilleurs nouveaux produits disponibles sur le marché et de récompenser les industriels et les fournisseurs de services pour leurs innovations. Ces mentions sont de véritables liens entre les marques, les produits innovants et les consommateurs.

A travers elles, la parole est donnée à ces derniers qui vont élire les meilleurs produits et services – plus de 10.000 répondants qui votent chaque année, selon 3 critères :

- L'innovation perçue
 - L'attractivité
 - L'intention d'achat
- L'obtention de la mention « Élu produit de l'année » concerne tout produit référencé dans

À l'instar de tous les pays dans lesquels ils sont présents (40 à travers le monde), «Élu Produit de l'Année», «Élu meilleur Service client de l'Année» ont désormais cours en Algérie à compter de cette année.

la grande distribution et la distribution spécialisée et ne faisant l'objet d'aucune restriction publicitaire.

Quant à celle de « Élu meilleur service client de l'année », elle concerne tous les secteurs où un service client de qualité est pertinent pour le consommateur.

Rendez-vous annuel des marques innovantes, cette élection se veut être un véritable outil marketing pour élargir au quotidien la

connexion entre le consommateur et les marques. Elle se déroule en 4 étapes :

1. Composition des catégories ;
2. Validation des catégories par un comité d'experts ;
3. Etude et vote des consommateurs ;
4. Remise des prix

Grâce à ces deux logos, les produits et services lauréats seront facilement repérables, profitant de l'évaluation faite par plus de 10 000 consommateurs, d'autant que l'étude est menée par un institut indépendant, en l'occurrence, IMMAR.

Plus de détails sont disponibles sur le site web : www.elproduitdelannee.algerie.com, ainsi que sur les comptes des réseaux sociaux avec l'hashtag #elu_produit_de_lannee_algerie.

C.P

Tébessa : élimination d'un dangereux terroriste et récupération d'armes et de munitions



Un dangereux terroriste a été abattu, jeudi après-midi, suite à une embuscade tendue à Oued Boudekhane, Sud-ouest de Guentis, dans la wilaya de Khenchela, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a récupéré également un pistolet-mitrailleur, trois chargeurs garnis de munitions, un poste de transmission radio et deux téléphones portables, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). (Photo > D. R.)

Adrar : éradiquer les décharges anarchiques et les remplacer par des espaces



Le ministre délégué chargé de l'Environnement saharien, Hamza Al Sid Cheikh, a appelé, jeudi à Adrar, à l'éradication des décharges anarchiques et leur remplacement par des espaces verts en vue de donner lieu à un environnement propre. (Photo > D. R.)

Amélioration de l'AEP : réception de 70% des projets destinés aux zones d'ombre



Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki a dévoilé, jeudi à Blida, la réception de 70% des projets destinés à l'alimentation en eau potable des zones d'ombre à travers tout le territoire national.

(Photo > D. R.)

Constantine : titularisation en 2020 de près de 1.400 contractuels du pré-emploi



Environ 1.400 bénéficiaires de contrats de pré-emploi dans la wilaya de Constantine ont été titularisés au titre de l'exercice 2020, a déclaré jeudi le directeur local de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) Loukmane Messaoudane.

(Photo > D. R.)

Technologie

KYO Conseil lance «Wysii», une plateforme de facturation basée sur le Cloud destinée aux TPE algériennes

KYO Conseil, une entreprise MarTech algérienne (marketing&technologie), vient de lancer «Wysii», un outil de facturation digital basé sur le Cloud, dans le but d'aider les TPE et petites entreprises dans leur démarche de facturation. Cette plateforme simple, complète et sécurisée, née du programme d'intrapreneuriat «Start-up Studio» de KYO Conseil, permet une gestion des documents commerciaux et comptables de manière rapide, collaborative et agile.

Conforme à l'environnement fiscal algérien, Wysii est conçu de manière à éviter les erreurs de facturation, ou la soumission de documents non conformes, souvent à l'origine de redressements fiscaux. «Aujourd'hui en Algérie, les petites entreprises représentent 90% du tissu économique national, leurs petites infrastructures les mènent à utiliser des outils traditionnels, comme par exemple Excel, pour établir des devis, des factures et autres pièces comptables. Ces outils sont chronophages et rébarbatifs, peu adaptés aux besoins de ces entre-

prises», déclare Amine Ouanes, fondateur et directeur général de KYO Conseil. «Grâce à Wysii, nous sommes fiers d'accompagner les TPE algériennes dans l'optimisation et la synchronisation des tâches de facturations, et espérons apporter un vrai soutien à la digitalisation et l'agilité de ces tâches, qui est aujourd'hui un vrai enjeu pour l'économie algérienne». En effet, grâce à sa simplicité d'utilisation, la plateforme Wysii permet un gain de temps considérable, et facilite la lecture et la gestion de la trésorerie, ce qui contribue significativement à l'optimisation et l'évolution de la productivité des entreprises et l'aide à la prise de décision. Ces entreprises pourront ainsi se concentrer sur leur cœur de métier. Depuis le mois de novembre, plus de 1.500 comptes utilisateurs ont déjà été créés, un début prometteur dans la FinTech pour Wysii, ce qui conforte Amine OUANES quant à l'utilité et l'accessibilité du logiciel. Il a dû repenser intégralement son approche entrepreneuriale pour concevoir cette so-

lution innovante, dédiée exclusivement aux entreprises algériennes avec une vision et une stratégie à l'exportation, notamment en Afrique. Amine Ouanes a fondé KYO Conseil il y a 4 ans. Cette agence MarTech emploie une trentaine d'employés, et accompagne une centaine de clients et partenaires-opérants dans différents secteurs d'activité- dans leur transformation digitale, que ce soit la digitalisation des métiers, des procédures, ou bien le développement de stratégies marketing et communication digitales interne et externe. En 2018, et né d'une envie de soutenir les problématiques courantes des entreprises algériennes, cet entrepreneur décide de créer Start-up Studio, un programme d'innovation interne à KYO Conseil. Wysii n'est que la première plateforme à être lancée de ce programme, 4 autres solutions sont toujours en développement pour un lancement prévu dans les prochains mois. Pour en savoir plus, voir le site www.kyo-conseil.com

C.P

SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3ème degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

MOB : 0799 54 78 67CCP : 170 280 18 clé 90

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulancier) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

Bruxelles/Sahara occidental

Le piège de la normalisation attise le risque de guerre dans la région

Le président de la Coopération européenne pour le soutien et la solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO), Pierre Galand, a déclaré que «le piège» de la normalisation des relations entre le régime marocain et l'entité sioniste dans le but d'imposer au monde la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental, expose la région au risque d'un nouveau foyer de guerre.



■ Pierre Galand, président de la Coopération européenne pour le soutien et la solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO). (Photo : D.R)

Dans une lettre rendue publique mercredi, Pierre Galand, a soutenu qu'au yeux du peuple marocain, «le gouvernement marocain et le roi ont trahi la solidarité indéfectible de celui-ci avec les droits les plus légitimes du peuple palestinien à un Etat souverain avec El Qods-Est pour capitale». «Votre peuple n'acceptera pas le marchandage honteux du Sahara Occidental contre Al Qods et sa grande mosquée Al-Aqsa. Les conseillers du roi, le Makhzen, ont pris le risque de mettre leurs privilèges et la couronne de leur chef en péril», a-t-il jugé. Le président de l'EUCOCO, a estimé en outre, que «le Maroc a fait entrer le loup dans la bergerie, car ni les Etats-Unis, ni Israël ne se soucient de l'avenir du Maroc (...) car vous êtes des pions dans leur stratégie globale et vous risquez vite d'en faire les frais». «En laissant les USA et Israël s'installer chez vous, (...), vous prenez le risque d'ouvrir un nouveau foyer de guerre et d'instabilité dans la région dont vous ne mesurez pas les conséquences pour votre peuple et ceux du Maghreb», a-t-il écrit dans sa missive. En tournant le dos à la légalité internationale, aux résolutions des Nations unies et à la charte de l'Union africaine (UA), «le gouvernement marocain et le roi, bafouent les droits fondamentaux du peuple du Sahara Occidental. Or celui-ci, comme en 1974, lors des accords passés avec la puissance coloniale, l'Espagne, ne s'est pas laissé faire et il prit les armes à l'appel de son mouvement de libération nationale, le Front Polisario», a-t-il prévenu son amie marocaine.

Aujourd'hui, plus de 45 ans plus tard, insiste M. Galand, «les Sahraouis ont clairement dit qu'ils ne se laisseraient pas faire. (...) les Sahraouis vont vous mener la vie dure jusqu'à l'obtention du respect de leur droit inaliénable à l'autodétermination». Le président de l'EUCOCO, ne doute pas, par ailleurs, que

"nombreux sont les démocrates du Maroc qui aspirent à la paix et qui peuvent mesurer le piège qui vous a été tendu et dans lequel vos gouvernements sont tombés". "Les conseillers du roi, aléchés par l'offre américaine, ont vendu à votre pays un cadeau empoisonné, un risque de guerre et de déstabilisation qui aura un coût humain inacceptable», a-t-il poursuivi. Enfin, M. Galand suggère de faire en sorte avec l'Union Africaine, que «l'ONU redevienne le cénacle au sein duquel des initiatives urgentes et audacieuses, conformes à la légalité internationale et aux résolutions pertinentes des Nations Unies, soient prises pour l'application aux Palestiniens et aux Sahraouis de leur droit à l'autodétermination sous contrôle international et qu'enfin ce droit soit respecté et appliqué».

L'Armée sahraouie mène de nouvelles attaques contre les forces d'occupation marocaine

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont poursuivi leurs attaques ciblant les positions des soldats de l'occupation marocaine le long du «mur de la honte», a indiqué jeudi le ministère sahraoui de la Défense. «Les combattants sahraouis ont mené mercredi un bombardement contre des positions de l'armée royale marocaine dans la zone d'Adhim Oum Adjloud, relevant du secteur d'Aousserd, et un autre bombardement ciblant la région de Kelb Ennos du même secteur», a précisé le ministère dans son communiqué militaire n° 63. Jeudi, ajoute le communiqué «les attaques ont visé les positions de l'occupation marocaine dans la région d'Echadhimiya du secteur de Mehbes et la zone de Fedret Elach du secteur de Houza».

Le ministère de la Défense sahraouie a souligné que les "at-

taques des combattants de l'Armée populaire de libération sahraouie ont continué de cibler les positions de l'armée d'occupation, qui a subi d'ailleurs de pertes en vies humaines et en matériel le long du mur de la honte».

Situation très grave dans les villes sahraouies occupées

Le ministre sahraoui des Territoires occupés et des Communautés sahraouies à l'étranger, Mohamed El-Ouali Akik, a qualifié jeudi de «très grave» la situation prévalant dans les territoires sahraouis occupés, en raison des «pratiques répressives et de la terreur semée par les forces d'occupation marocaines», exhortant les organisations internationales des droits de l'Homme à intervenir en urgence pour protéger le peuple sahraoui en cette période difficile. Depuis sa violation abjecte de l'accord de cessez-le-feu le 13 novembre dernier, «le Maroc durcit, de jour en jour, le blocus imposé aux villes sahraouies occupées», a déclaré M. El Ouali Akik, estimant que les civils sahraouis désarmés «payent aujourd'hui le prix des grandes victoires réalisées sur le terrain par leur armée pour recouvrer la souveraineté sur l'ensemble des territoires sahraouis occupés».

Et d'ajouter : «la situation est très grave, en raison de la pression et du blocus imposé en interne et en externe aux villes sahraouies occupées, de par le recours à tous les moyens répressifs et à la terreur pour effrayer les civils désarmés qui vivent dans une grande prison». «Les familles sahraouies vivent l'épouvante, en raison des pratiques horribles des forces d'occupation», d'autant que les autorités marocaines "profitent de la conjoncture sanitaire induite par la pandémie du nouveau coronavirus pour imposer leur diktat aux citoyens et

leur interdire de circuler», a indiqué le ministre sahraoui, relevant le grand impact psychologique de cette situation sur les familles sahraouies. «Ce qui est encore plus grave, c'est que les forces d'occupation s'en prennent désormais aux familles, à travers les coupures intermittentes d'électricité», et si jamais ces dernières songeaient à sortir "elles sont persécutées», poursuit le responsable sahraoui.

Il a déploré, en outre, le traitement abusif infligé aux jeunes sahraouis, «réprimés et pourchassés dans les rues, puis arrêtés et soumis aux tortures et aux interrogatoires».

Concernant les détenus sahraouis dans les geôles marocaines, M. El-Ouali Akik a souligné que ces derniers qui «vivent dans des mauvaises conditions sont privées des visites leurs familles». Il a déploré les pratiques auxquelles s'adonne la communauté internationale, notamment les instances spécialisées dans les droits de l'homme en continuant à ignorer la situation au Sahara occidental occupé en dépit des pactes internationaux relatifs à la protection des civils désarmés durant les guerres. «Ce qui se passe aux territoires sahraouis occupés est une guerre au sens propre du terme. Rien n'empêche ces instances d'assumer leurs responsabilités et défendre les innocents et les civils désarmés dans les zones de guerre», a-t-il ajouté. Le ministre sahraoui a appelé la communauté internationale, les instances et les peuples à travers le monde à soutenir le peuple sahraoui dans sa lutte légitime contre l'occupant marocain, réaffirmant que le peuple sahraoui ne renoncera jamais à son droit à l'organisation d'un référendum d'autodétermination libre, régulier et transparent.

INFO EXPRESS

Trump mis en accusation au Congrès, un deuxième «impeachment» historique

Donald Trump est devenu le premier président américain à être mis pour la deuxième fois en accusation au Congrès, en raison des violences au sein du Capitole, qui marquera à une semaine de la fin de son mandat le 20 janvier, l'ouverture d'une procédure historique de destitution.

La Chambre des représentants a approuvé mercredi sa mise en accusation pour «incitation à l'insurrection». Il est accusé d'avoir encouragé la semaine dernière ses partisans pour des violences au sein du capitole ayant fait cinq morts. Mais le Sénat ne pourra pas le déclarer «coupable», avant son départ du pouvoir. Dominée par les démocrates, la Chambre des représentants s'est prononcée mercredi, en faveur d'un «impeachment» par 232 voix contre 197 à l'encontre de Trump, 74 ans, qui est devenu le premier président des Etats-Unis à être mis en accusation pour la deuxième fois au Congrès. En vertu de la Constitution, il appartiendra désormais au Sénat de le juger. Les démocrates prendront le contrôle de la chambre haute mais ils sont toutefois encore loin d'une «destitution ou d'une inéligibilité», puisqu'ils auront besoin, - lors d'un procès qui aura sans doute lieu après le 20 janvier-, du vote de 67 sénateurs, soit 17 républicains, pour déclarer «coupable», Trump, lâché par ses pairs après une série de démissions dans son gouvernement et des critiques cinglantes. En outre, ce vote dépendra du fervent allié de Trump, leader des conservateurs Mitch McConnell, qui n'a pour l'instant pas encore arrêté sa décision. Il a fait savoir qu'il n'excluait pas de voter avec les démocrates pour déclarer Trump «coupable», en cas de procès, estimant en outre, que le Sénat «est dans l'impossibilité de juger de manière équitable» Trump avant la fin de son mandat et la prestation de serment du président élu. Contrairement à l'acte d'impeachment dans l'affaire ukrainienne, adopté par les élus démocrates, dix députés républicains ont voté cette fois-ci en faveur du renvoi en procès, dénonçant entre autres, «une plus grande trahison par un président des Etats-Unis de ses fonctions et de son serment envers la Constitution». En dépit du procès en destitution de Trump, le président élu Joe Biden a demandé mercredi au Congrès de travailler sur les priorités de son programme. Il a dit espérer que «le Sénat trouvera une façon de gérer leurs responsabilités constitutionnelles concernant le procès en destitution, tout en conduisant les affaires urgentes de la nation». Biden a énuméré ses priorités, dont la confirmation des membres de son cabinet, la relance de l'économie américaine «vacillante» et la poursuite du plan de distribution de vaccins contre la Covid-19.

Trump, «un danger évident et immédiat»

A l'ouverture des débats sur une nouvelle mise en accusation du président sortant, la cheffe des démocrates au Congrès Nancy Pelosi a affirmé mercredi, que Trump qui «a incité à cette insurrection, cette rébellion armée», est un «danger évident et immédiat» pour les Etats-Unis et «il doit partir». Des élus républicains ont au contraire accusé les démocrates de vouloir mener un nouveau procès politique contre le président républicain, appelant à «être concentrés sur (la façon de) rassembler la nation». D'autres, ont toutefois, demandé une commission d'enquête et le vote d'une «motion de censure». Lors de son premier procès en destitution, début 2020, Trump avait contrôlé les troupes républicaines et un seul élu avait voté avec les démocrates pour le déclarer «coupable». Mais cette fois, à en croire le New York Times, il considère le président «responsable» des violences sur le siège du Congrès et voit d'un bon oeil la possibilité de débarrasser le Grand Old Party de ce «personnage encombrant».

contribution

Politique économique 2021/2024

Eviter quatre mythes afin de dépasser l'entropie actuelle et ne pas renouveler les erreurs du passé



Professeur des universités,
expert international
D' Abderrahmane Mebtoul



Du fait de la mentalité rentière de certains responsables, nécessitant un renouveau culturel, épaulé par des experts organiques aux ordres, pour reprendre l'expression de Gramsci, et éviter l'impasse de l'économie algérienne, l'on devra combattre quatre mythes.

C'est un acte éminemment politique et non technique car déplaçant des segments de pouvoir d'où des résistances au changement des tenants de rente, ne devant pas confondre privatisation et démonopolisation, encouragement d'investisseurs privés nouveaux ou le partenariat public/privé PPP s'appliquant surtout aux infrastructures, où l'Etat reste le maître d'œuvre, processus complémentaire, éminemment politique, allant vers le désengagement de l'Etat de la sphère économique afin qu'il se consacre à son rôle de régulateur stratégique en économie de marché.

4. Quatrième mythe, l'exportation des matières premières brutes comme facteur maître d'œuvre de développement avec une entrée de devises pouvant remplacer les hydrocarbures sans maturation des projets comme en témoignent des déclarations contradictoires. Ainsi un ex-ministre de l'Industrie en février 2008 à la télévision algérienne, repris par l'APS, annonce que le coût du projet de Gara Djebilet avec toutes les annexes est de 15/16 milliards de dollars.

En Conseil des ministres courant 2011, on annonce entre 8/9 milliards de dollars et l'actuel ministre de l'Industrie en date du 11 juin 2020 avec le projet du phosphate l'investissement serait entre 15/16 milliards de dollars nécessitant de grands investissements, 16 milliards de dollars dans les centrales électriques, des réseaux de transport, une utilisation rationnelle de l'eau, des réseaux de distribution qui fait défaut du fait de l'éloignement des sources d'approvisionnement, tout en évitant la détérioration de l'environnement, unités très polluantes et surtout une formation pointue. Afin d'éviter d'induire en erreur tant l'opinion publique que les plus hautes autorités

du pays, l'actuel ministre des Mines qui contredit son collègue, un effectif d'environ 3 500 emplois directs créés en 2008, l'estimation était de 4 800, doit donner le montant en dinars et en devises du projet dans sa globalité, la part du financement de la partie algérienne et la rentabilité effective. A un cours de 100 dollars la tonne (cours moyen de 2020) le fer brut, pour une exportation brute de 30 millions de tonnes auquel, le chiffre d'affaire serait de 3 milliards de dollars, de ce montant il faudra retirer 40% de charges, le coût d'exploitation étant très élevé restant de 1,80 milliard de dollars. Ce montant est à se partager selon la règle des 49/51%, avec le partenaire étranger restant à l'Algérie 920 millions de dollars.

Par ailleurs, ces projets avec la numérisation de cette filière pour réduire les coûts, au niveau mondial créée de moins en moins d'emplois. En prenant l'hypothèse de 7 milliards de dollars d'investissement, le retour en capital pour une exportation de 30 000 tonnes de fer brut/an, serait de 8/10 ans. Pas de rente et donc, seule la transformation en produits nobles (aciers spéciaux) peut procurer une valeur ajoutée plus importante à l'exporta-

tion, mais nécessitant d'importants investissements et des partenaires qui contrôlent le marché mondial. Par ailleurs où en sont les réalisations effectives des projets de mines d'or, proposés aux jeunes investisseurs dans le sud sachant que l'exploitation a un coût important, et la rentabilité est fonction du cours de l'once d'or qui fluctue depuis trois années entre 1 600 et 2 100 dollars l'once. Quant au complexe de zinc qui devrait entrer en production selon le ministre des Mines en 2024, sauf problèmes techniques ou de financement, selon les règles financières internationales, le seuil de rentabilité ne se fera pas avant trois ans, soit 2027, les exportations du choix du partenaire étranger, le marché intérieur comme pour le fer étant trop étroit, et le retour de l'investissement dépendra du coût final du projet.

En résumé, l'Algérie est encore debout grâce aux patriotes honnêtes qui constituent l'immense majorité des travailleurs et des cadres dirigeants, devant éviter les errements du passé en ces moments de hautes tensions géostratégiques, financières et sociales avec le retour de l'inflation en 2021, que l'on ne

combat pas avec des slogans ou des décrets. D'où l'importance du renouveau de la gouvernance, un langage de vérité, rien que la vérité, ni sinistrose, ni sur autosatisfaction destructrice à laquelle la population algérienne ne croit plus. Pour la prospérité de l'Algérie éternelle, pays à fortes potentialités et acteur stratégique de la stabilité du bassin méditerranéen et du continent Afrique, s'impose un renouveau culturel loin de la mentalité rentière. Cependant soyons réalistes, la rente des hydrocarbures sera pour longtemps, la principale société pourvoyeur de devises où avec la crise actuelle de l'impact de l'épidémie du coronavirus, selon le FMI, le retour à la normale de la croissance étant prévu pas avant juin 2022, il est utopique d'attirer massivement les IDE et de canaliser le capital-argent de la sphère informelle. D'où l'importance de l'installation du Conseil national de l'énergie, seul organe habilité à tracer la future politique énergétique devant s'orienter vers un Mix énergétique, fondement de la transition énergétique.

L'Algérie a toutes les potentialités de surmonter la crise actuelle sous réserve d'un renouveau de sa gouvernance, une vision stratégique de dévelop-

pement hors hydrocarbures, une lutte contre la corruption passible du code pénal à ne pas confondre avec acte de gestion, passant par la numérisation avec des interconnexions intra-secteurs reliés aux réseaux internationaux. La transition d'une économie de rente à une économie hors hydrocarbures, suppose un profond réaménagement du pouvoir, nécessitant une restructuration du système partisan, loin des aléas de la rente, et surtout la dynamisation de la société civile ; pas celles qui vivent de la rente et qui ont applaudi tous les gouvernements passés, qui, en symbiose avec les Etats et les institutions internationales, jouera un rôle de plus en plus déterminant en ce XXI^e siècle. Le compromis des années 2021/2030 devront concilier l'impératif de productivité et la cohérence sociale, les principes d'une société ouverte et le devoir de solidarité, en un mot l'efficacité et une profonde justice sociale qui ne saurait signifier égalitarisme, vision populiste suicidaire. En bref, la réussite du processus de développement implique la refonte du système politique et socio-économique.

(Suite et fin)
A. M.

INFO EXPRESS

Mostaganem Une jeune fille sauvée d'une mort certaine de l'asphyxie à Mazagan

Les sapeurs-pompiers de l'unité secondaire de la Protection civile de Hassi Mamèche, à Mostaganem, ont opéré une intervention, hier, en plein jour, pour porter secours à une jeune femme de 19 ans, trouvée au bord de l'asphyxie. La victime, qui éprouvait d'énormes difficultés respiratoires, avec d'autres symptômes provoqués par l'inhalation de monoxyde de carbone, comme les vomissements et les étourdissements, a été secourue en milieu de journée de ce mardi, précisément à 13h51, au niveau de son domicile parentale situé au niveau de la cité des 300 logements à Mazagan, selon un communiqué de la Protection civile. Le problème est dû à une défaillance de chauffage de tripiér d'où se dégageait le monoxyde de carbone qui a failli tuer la jeune femme, indique la même source. Ajoutant que les premiers soins lui ont été prodigués sur place avant son évacuation vers l'hôpital de Mostaganem-ville.

N.Malik

Tiaret

Le wali au chevet des personnes âgées

«La fête de Yennayer a connu une grande dimension et un acquis dans la région de Tiaret, avec son sceau a franchi les frontières des civilisations, histoire amazighe dans tous les segments, culturel, linguistique et identitaire», a déclaré le wali Mohamed Amine Deramchi à l'occasion de l'inauguration d'une exposition célébrant le second anniversaire de cette fête.

Ce grand évènement national a réussi à ouvrir ses portes aux exposants des différents créneaux dans le domaine artisanal, culturel, sportif, touristique avec la participation des troupes folkloriques, et théâtrales.

Cette grandiose fête par son cachet exceptionnelle reste gravée dans la mémoire des occupants de la maison des personnes âgées dont l'infrastructure baptisée au nom du valeureux chahid Zerrouki Benameur.

A cette occasion la famille du chahid a été honorée par le wali de la wilaya de Tiaret en présence des autorités locales et militaires. Cet évènement été mar-



Exposition culturelle et grandiose fête célébrant le second anniversaire de Yennayer dans la wilaya de Tiaret. (Photo : D.R)

qué par une visite au chapiteau de Yennayer où une panoplie d'exposants et des dizaines de participants venus bousculer la maison de la culture Ali Maachi qui a connu au cours de cette semaine à l'occasion de la célébration de cette journée nationale un cachet exceptionnel, un grand acquis et une dimension qui a franchi ses frontières. Dans cet élan à travers le vaste sol les

établissements sous tutelle du ministère de la Culture et des Arts ont élaboré un programme d'activités culturelles et artistiques dont une partie se déroulera en ligne en raison des restrictions liées au Covid-19.

Projections de films, représentations théâtrales, ateliers d'ap-

prentissage de Tamazight ainsi que des conférences thématiques sur la culture amazighe font partie de ces festivités pour marquer le passage au nouvel an du calendrier berbère, correspondant au 12 janvier du calendrier grégorien.

Hamzaoui Benchohra

Aïn Kercha (Oum El Bouaghi)

Arrestation de 2 individus et saisie de 1.800 comprimés de psychotropes

Poursuivant les opérations dans le cadre de la lutte impitoyable contre le trafic de drogue, les éléments de la Sûreté de daïra de Aïn Kercha en coordination avec leurs collègues de la BMPG, ont arrêté 2 individus spécialisés dans la commercialisation de drogue dans la ville de Aïn Kercha. L'affaire a été traitée en date du 10/1/2021 à la suite de l'exploitation d'informations crédibles faisant état du signalement de 2 individus s'appêtant à commercialiser des produits pharmaceutiques provenant de la contrebande. Après des investigations approfondies et une sou-

ricière mise en place, l'opération s'est soldée par l'arrestation de 2 narcotrafiquants âgés de 28 et 32 ans dans la ville de Aïn Kercha. La fouille minutieuse a permis aux enquêteurs la découverte de 1.800 comprimés de psychotropes de marque Prégabline 300 mg dissimulés dans un sachet en plastique. Présentés le 13/1/2021 devant les instances judiciaires, les 2 mis en cause doivent répondre de leurs actes pour les chefs d'inculpation de «détention et contrebande de produits pharmaceutiques».

A.Remache

Séisme de Mila

Plus de 90 arrêtés de logements et 400 aides au loyer distribués

Une opération de distribution de 95 arrêtés d'attribution de logements publics locatifs et de 400 aides financières destinées à la location d'habitations pour les sinistrés des deux secousses telluriques ayant frappé le 17 juillet et le 7 août 2020 la wilaya de Mila a été présidée jeudi par les autorités de la wilaya.



L'opération est la seconde et ultime du genre dans le cadre des efforts de prise en charge des sinistrés, a indiqué le wali Abdelwahab Moulay à l'occasion, précisant que les 95 logements publics locatifs attribués se trouvent à Ferdhoua dans la commune de Sidi Merouane. Les 400 aides financières destinées à la location d'habitations ont été octroyées aux sinistrés du quartier El Kherba (le plus endommagé par la secousse du 7 août), lesquels ont choisi de bénéficier de lots de terrain à construire, a indiqué le wali. La possibilité de recours est toujours possible pour les personnes n'ayant pas été prise en charge et dont les habitations se sont dégradées dernièrement, a assuré Abdel-

wahab Moulay, affirmant la détermination des autorités supérieures du pays, à leur tête le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à prendre en charge tous les sinistrés et remédier aux conséquences du séisme. M.Moulay a affirmé la poursuite de l'étude des dossiers des sinistrés des deux secousses habitant le vieux Mila en vue de reloger ceux n'ayant pas été touchés par la première opération de relogement qui avait bénéficié à 189 familles dont 119 résidant à El Kherba et le reste au vieux Mila. Aldjia Dernani bénéficiaire d'un arrêté d'attribution d'un logement public locatif à Ferdhoua a exprimé sa joie de voir la fin de la souffrance de sa famille dont les membres

étaient hébergés chez des proches depuis le séisme. Une étude géotechnique du site El Kherba déclaré «zone sinistrée» depuis le séisme du 7 août 2020 est en cours pour analyser la nature du sol et le problème des glissements qui y survient pour les traiter et prendre en charge les habitants, rappellent-on. Une opération est en cours pour permettre aux propriétaires de logements en dehors du site El Khebra dans les daïras de Mila, Sidi Merouane, Graem Gouga et Oued Nedja de bénéficier d'aides à la restauration de leurs habitations classées entre les niveaux vert-2 et orange-4, a indiqué à l'APS le directeur de wilaya du logement, Miloud Fadhel.

R.R

Relizane

Un mort et deux blessés à proximité de l'échangeur de Yellel

Ce jeudi, aux environs de 16h39, un accident de la circulation est survenu sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest, non loin de l'échangeur de l'autoroute Est-Ouest de Yellel, en direction d'Oran, entre deux voitures touristiques qui se sont télescopées ayant occasionné la mort sur place, d'une personne de sexe féminin âgée de 57 ans et deux autres blessés graves de sexe masculin, âgés de 70 et 25 ans, selon les déclarations du médecin de garde de la polyclinique de Yellel, selon un communiqué rendu public par le chargé de la cellule

de communication près de la direction de la Protection civile de la wilaya de Relizane. Le corps de la victime a été transféré vers l'hôpital Mohamed Boudiaf du chef-lieu de Relizane pour une fin d'autopsie, alors que les deux autres, ont pu sortir indemne de la catastrophe. Par ailleurs, l'on nous signale qu'une enquête d'usage a été ouverte par les éléments de la brigade de Gendarmerie nationale de Yellel pour déterminer avec exactitude les causes et circonstances exactes de ce drame.

N.malik

Yennayer 2971

«Soutenir l'adhésion de la femme rurale à l'économie nationale»

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mme Kaoutar Krikou, a affirmé jeudi dans la commune d'El Ghrouss (Biskra) la nécessité de «soutenir l'adhésion de la femme rurale et de la femme au foyer à l'économie nationale».

«Un programme opératoire est mené pour mettre en place des mécanismes de soutien aux femmes rurales en vue de créer des entreprises productives», a déclaré la ministre en marge du lancement d'une campagne de sensibilisation des femmes rurales et des femmes au foyer des zones d'ombre en compagnie du ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou.

Elle a indiqué, dans ce contexte, «qu'une réunion de coordination sera tenue à la fin de ce mois avec plusieurs



La ministre de la Solidarité a présidé la cérémonie de remise de chèque aux artisanes dans le cadre du dispositif de micro-crédit Ansej.

(Photo : D.R)

secteurs pour trouver des moyens de soutien à la femme rurale», relevant les opportu-

nités, offertes aux femmes dans divers créneaux. De son côté, le ministre du Tourisme,

de l'artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou a révé-
lé que «son département a

conclu des conventions avec le ministère de la Solidarité Nationale pour soutenir la femme au foyer et lui permettre d'accéder au financement dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi et à la création d'entreprises».

Il a souligné que «la limitation des postes d'emploi offerts au sein de l'administration nécessite que les diplômés des universités et établissements de formation se dirigent vers les dispositifs d'aide à l'emploi pour créer leurs propres entreprises chacun selon ses compétences».

Les deux ministres ont visité au début de leur visite le siège de l'association Assala pour la promotion de la jeune fille rurale de Laghrouss avant de présider au centre culturel de la ville à la remise de chèque à des artisanes dans le cadre du dispositif de micro-crédit et de remettre aux bénéficiaires des arrêtés de locaux à usage professionnel.

R.R

Sûreté de wilaya d'Alger

Plus de 1.600 affaires traitées en décembre 2020



Les services de police judiciaires (PJ) relevant de la Sûreté de wilaya d'Alger ont traité, dans le cadre de la lutte contre la criminalité, 1.605 affaires ayant abouti à l'arrestation de 1922 individus suspects, dont 1.038 mis en cause dans des affaires liées à la détention et à la consommation de stupéfiants et de comprimés psychotropes, a indiqué mercredi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Parmi les individus suspects, 170 sont impliqués dans le port d'armes blanches prohibées et 669 autres impliqués dans d'autres affaires, précise-t-on dans le communiqué. Les mêmes services ont également traité d'autres affaires

liées à l'atteinte aux personnes et aux biens. Les services de Sûreté d'Alger ont également enregistré 13 affaires liées aux délits, crimes contre les familles et aux mœurs générales, des affaires liées aux crimes économiques et financiers, ainsi que des affaires de cybercriminalité. Les mêmes services ont également mené, pendant la période sus-indiquée, 13.535 opérations de contrôle des activités commerciales réglementées et de 391 décisions de fermeture émises par les autorités compétentes. En matière de prévention routière, les mêmes services ont relevé 8.500 contraventions ayant donné lieu au retrait de 2.769 permis de conduire, ainsi que

des accidents corporels ayant fait des morts et des blessés, dûs pour la plupart, au non-respect du code de la route. Les services de la Sûreté d'Alger ont, d'autre part, reçu 48.927 appels via le numéro vert 15-48, le numéro de secours 17, ainsi que 1.000 appels via le numéro 104. Les mêmes services ont procédé à l'arrestation de deux individus impliqués dans la détention et trafic de comprimés psychotropes, ainsi qu'à la saisie d'un véhicule touristique. Les deux mis en cause ont été présentés devant la juridiction territorialement compétente, après le parachèvement de toutes les procédures légales.

R.R

Relizane

Près de 6.000 comprimés psychotropes saisis

Les services douaniers de Relizane ont pu déjouer une tentative d'introduction d'une quantité importante de produits psychotropes.

Ce lot est constitué, selon les services douaniers de la direction régionale de Mostaganem, de 5.820 comprimés de type Prégabaline 300 mg qui étaient bien dissimulés dans une voiture touristique de marque Renault Symbol, selon un communiqué rendu public ce jeudi après-midi par la Direction régionale de l'Inspection douanière de Mostaganem. L'amende due à été estimée à 5.800.000 DA. Le même communiqué

précise, dans ce contexte, rappelle la multiplication des opérations de contrôle des voyageurs et des fouilles en vue de mettre en échec toute tentative visant à porter atteinte à l'économie nationale ou à la santé publique.

Le même communiqué a, dans ce contexte, rappelé la multiplication des opérations de contrôle des usagers de la route, des voyageurs et des fouilles en vue de mettre en échec toute tentative visant à porter atteinte à l'économie nationale ou à la santé publique.

N.Malik

Oum El Bouaghi

Naissance de quadruplés

Mercredi dernier (13/1/2021), une femme a donné naissance par césarienne à des quadruplés (2 garçons et 2 filles) prénommés Adem et Amdjed Aymen Allah, Ritel et Ibtihel.

Cela s'est passé à la clinique privée Numidia de Oum El Bouaghi gérée par le docteur Mme Zairi où elle a été admise.

Selon des sources médicales, les quatre jolis poupons se portent merveilleusement bien ainsi que la jeune maman

âgée d'une trentaine d'années qui est à son deuxième accouchement. Le wali de la wilaya de Oum El Bouaghi, Z.Tibourtine qui a appris la nouvelle, n'a pas tardé à se rendre à la clinique pour féliciter l'heureux couple habitant la ville d'El Khroub en leur promettant une prise en charge médicale durant 3 mois et, par la même, a remercié l'équipe médicale qui a veillé aux bons soins de la maman et de ses enfants.

A.Remache

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
14.50 Grands reportages
16.10 Les docs du week-end
17.50 50mn Inside
19.45 Petits plats en équilibre
19.55 Météo
19.50 Vendée Globe - Solitaires
20.00 Journal
20.50 Quotidien express
21.00 Météo
21.05 Ninja warrior
23.25 Le big bêtisier de Noël



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
20.00 Journal
20.50 Les Etoiles du sport
20.54 Météo
21.00 Vestiaires
21.05 La fête de la chanson française
23.30 On est presque en direct



10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.45 Chasseurs d'appart'
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.10 Météo
21.50 Stumptown
22.40 Stumptown
23.30 Instinct



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Rex
15.15 Les carnets de Julie avec Thierry Marx
16.15 Les carnets de Julie
17.55 Questions pour un champion
19.20 Plus belle la vie
20.45 Tout le sport
20.50 Laisse entrer la nature
21.05 Meurtres à Granville
21.05 Météo
22.35 Meurtres en Bourgogne



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



18.49 Mes stars et moi
20.34 Hollywood Live
20.50 Aviator
23.36 The Hole in the Ground



13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 Rétrospective
22.45 Tuche



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.40 La p'tite librairie
21.05 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



18.47 A Most violent year
18.23 Papillon
20.16 L'instant cinéma
20.50 Alien vs. Predator
23.18 Double mortel

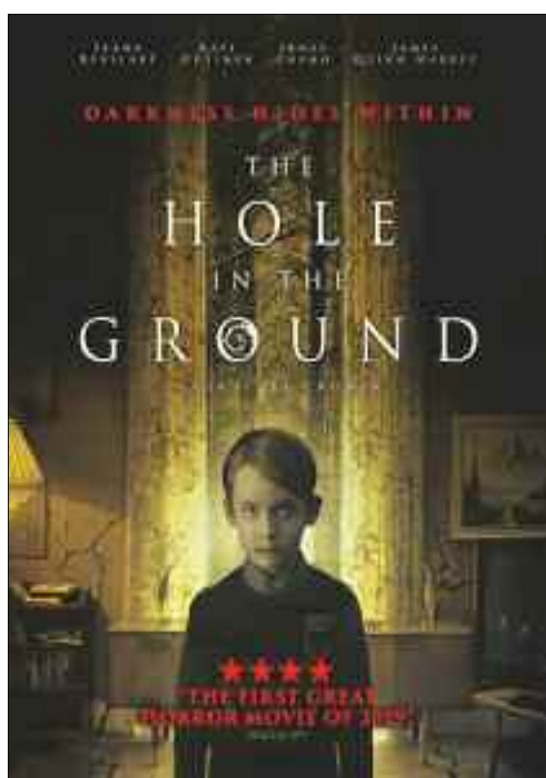


19.45 Arte Journal
20.55 Géométrie de la mort
21.45 Géométrie de la mort
22.35 Monstre sacré
23.25 Khibula



17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



Ciné Premier - 23.36 The Hole in the Ground

Film d'horreur de Lee Cronin

→ Séparée de son mari, Sarah O'Neill vient d'emménager avec son fils, Chris, dans une maison isolée près des bois, où elle compte refaire sa vie et y élever seule son enfant. Au cours d'une balade en forêt, son fils disparaît un bref moment. Sarah parvient très vite à le retrouver mais elle découvre, en même temps, un énorme gouffre au cœur de la forêt.

Ciné Premier - 20.50 Aviator

Drame de Martin Scorsese

→ Des Années Folles à la fin de la Seconde Guerre mondiale, vingt ans de la vie d'une légende : un homme à part, sublime et torturé, dont la passion pour le cinéma, l'aviation et les femmes fit la réputation sulfureuse et flamboyante.



Ciné Frisson - 20.50 Alien vs. Predator

Film de science-fiction de Paul W.S. Anderson

→ Au début du XXIe siècle, une expédition scientifique en Antarctique découvre un temple aztèque et se retrouve en très mauvaise posture, au milieu d'une bataille ancestrale entre Aliens et Predators... Après qu'un satellite eut détecté une vague de chaleur inhabituelle au fin fond de l'Antarctique, Charles Bishop Weyland, un industriel milliardaire, propriétaire de l'engin, décide de monter une expédition scientifique pour enquêter.



TR CONSTANTINE

GÉNÉRALES DE «EL-KORBANE EL-AKHIR LI AROUSS EL-MATAR»

La générale de la pièce «El-korbane el-akhir li arouss el-matar» de l'écrivain Issam Ben Chellal, lauréat du prix du Président de la République pour les jeunes créateurs «Ali-Mâachi», a été présentée mardi à la Maison de la culture Malek-Haddad de Constantine dans le cadre de la célébration du Nouvel An amazigh 2971. Suivie par un public limité d'artistes, de journalistes et responsables locaux, la pièce au décor évocateur des traditions amazighes est produite par la Maison de la culture Malek-Haddad et mise en scène par Karim Boudchich. L'œuvre relate l'histoire d'une jeune fille Celia, orpheline de père (rôle interprété par Amina Khaled) dont l'oncle cupide (joué par Karim Boudchich), convient avec le prêtre du village de la lui marier, contre un avantage matériel, pour la présenter ensuite comme offrande humaine à Anzar, dieu de la pluie dans la mythologie païenne amazighe afin qu'il pleuve. Le spectacle de 40 minutes dont la musique a été composée par l'artiste Salim Souhali, a recouru à un écran géant montrant les comédiens dans des sites naturels véritables qui consolident les impressions suggérées au spectateur par l'évolution des événements de la pièce.

Et «A'oudat Chachnaq»

La générale de la nouvelle pièce théâtrale «A'oudat Chachnaq» (le retour de Chachnaq) a également été présentée, mardi, à la même occasion. Ecrite et mise en scène par Amar Simoud, cette œuvre relate le retour du roi berbère parmi les siens et ses actions pour préserver sa patrie et de toute l'Afrique du Nord des conspirations. Présentée dans le cadre des festivités de célébration du nouvel An amazigh 2971, la pièce a mêlé histoire et fiction pour raconter pendant près d'une heure le retour de Chachnaq, campé par le comédien Sami Nasrin de l'association locale «Essitar Adhahabi» des arts et de la culture. Pour le metteur en scène, Amar Simoud, Chachnaq est très peu évoqué dans les travaux artistiques et ce fait l'a motivé à mettre la lumière sur l'histoire de ce roi. «Le rattachement du début du compte de l'année amazighe à l'intronisation de Chachnaq comme pharaon d'Egypte et fondateur de la 22e dynastie pharaonique, interpelle pour mieux connaître cet Amazigh», a indiqué à l'APS, le metteur en scène. Il a également souligné que ce travail a donné la chance à plusieurs jeunes comédiens, «des véritables talents» de se produire pour la première fois au théâtre régional de Constantine (TRC) «Mohamed Tahar-Fergani». A noter que cette pièce de théâtre constitue la deuxième production de Amar Simoud dédiée aux célébrations du nouvel An amazigh après celle de «Yennayer» produite en 2018.

R. C.

Galerie «Le Paon» L'exposition «L'année Art Graire» se dévoile au public

Le vernissage de l'exposition collective 'L'année Art Graire', regroupant les œuvres de quatre artistes dans les domaines des arts plastiques, le design et la poterie traditionnelle remise au goût du jour avec une touche de modernité, s'est ouverte mardi à Alger.

Prévue jusqu'au 12 février à la Galerie d'Art «Le Paon» sise au Centre commercial de l'Office Riadh El Feth (Oref), l'exposition se veut d'être une passerelle entre l'«art et le travail de la terre» (d'où son intitulé), explique la fondatrice de la galerie et organisatrice de l'exposition, Amel Mihoub.

Ce «clin d'œil à Yennayer» présente au regard du visiteur, 20 toiles du peintre et seul artiste présent au vernissage, Mohamed Boucetta, plusieurs œuvres au design moderne de Tarek Boulifa, des poteries d'art au label «Bacha» et d'autres façonnées des mains de «Yemna», dernière potière du Mont Chenoua à Tipasa. Sur des toiles peintes à l'huile, Mohamed Boucetta présente, dans



un élan expressif aux couleurs vives réalisé avec minutie au «pinceau et au couteau», le «quotidien des paysans kabyles» dans différentes situations de vie, avec un regard fasciné sur la ruralité.

Diplômé en 2013 de l'Ecole régionale des Beaux Arts d'Azazga (Tizi-Ouzou), ce jeune artiste, qui compte à son actif une vingtaine d'expositions collectives et la moitié en individuel, estime que «les artistes plasticiens sont à l'agonie» car les opportunités sensées donner de la visibilité sur leur travail se font «de plus en plus rares», remerciant, au passage, la galerie «Le Paon» de lui avoir «offert son espace».

Tarek Boulifa ou «le Sirocco du nord» comme il est prénommé, expose plusieurs objets du quotidien, lampe, table, tabouret, coussins et vases, entre autre, façonnés dans un design empreint de modernité, une manière pour lui de redonner vie et renouveler l'attention, à travers un habillage aux formes actualisées, sur des objets authentiques de «tous les jours» aux fonctions ordinaires, que le temps et l'habitude ont fini par éclipser du regard.

La maison d'art «Bacha» sublime, quant à elle, les poteries à travers plusieurs objets exposés d'utilité et d'usage quotidiens, à l'instar des bo-

cals, des vases et des jarres, travaillés avec la méthode «Racco», une technique de cuisson chinoise qui consiste à traiter la matière sous une température très élevée, intelligemment ramenée à la Culture berbère.

Les ornements, les motifs et les perforations géométriques sur les poteries d'art «Bacha» racontent des histoires ancestrales de personnes et de lieux et mettent en valeur dans un rendu hautement esthétique, le patrimoine amazigh dans toute sa richesse et sa diversité.

«L'homme pense parce qu'il a des mains», a murmuré un visiteur, au regard admiratif devant l'œuvre de Yemna, dernière potière du Mont Chenoua (Tipasa), à exercer sa magnificence sur des ustensiles fabriqués et adornés à la main, regrettant l'«absence de relève» à une «grande artiste» qui a su faire sentir au visiteur «l'attention et la délicatesse du toucher» sur des objets qui ravivent notre «attachement au patrimoine et aux souvenirs du passé».

L'exposition collective «L'année Art Graire» est organisée par la Galerie d'Art «Le Paon».

R. C.

Tourisme saharien L'APN s'engage à suivre les préoccupations des acteurs

La commission de la culture, du tourisme et de la communication de l'Assemblée populaire nationale (APN) a mis l'accent sur «le grand» intérêt qu'elle accorde au tourisme dans le Sud, affirmant «son engagement» à suivre les préoccupations soulevées aux instances de tutelle et à accompagner les efforts déployés pour leur règlement, a indiqué mercredi un communiqué de la Chambre basse du Parlement. Poursuivant sa visite dans les wilayas d'Illizi et de Tamanrasset, la délégation parlementaire a tenu une séance de travail avec les différents acteurs dans le domaine du tourisme et de la culture, à l'instar des agences de tourisme et des associations culturelles et locales. Le président de la commission, Lakhdar Nadri a souligné «le grand intérêt» qu'accorde la commission à la région, indiquant que cette visite a pour objectif de «s'enquérir de près des problèmes et entraves auxquels fait face l'activité touristique et culturelle dans la région et de soulever les préoccupations et les revendications». Les préoccupations des acteurs de ce secteur portent essentiellement sur les coûts élevés des billets, particulièrement sur les lignes intérieures, la facilitation

des mesures d'obtention du visa pour les touristes étrangers outre le problème de la dette accumulée des agences de tourisme suite à l'arrêt des activités durant la décennie noire. Ils ont évoqué la question «d'ouverture de centres de formation des guides touristiques outre la promotion des sites touristiques et du legs culturel dans la région». Dans le domaine culturel, les préoccupations ont porté sur «l'appui des artisans et l'implication des associations dans les foires nationales et internationales» outre l'absence d'une direction déléguée de la culture et le manque des centres culturels», ajoute-t-on de même source.

M. Nadri a relevé «l'engagement des instances compétentes à faciliter l'octroi du visa aux touristes et à appuyer la promotion touristique à travers les ambassades et consulats algériens à l'étranger», faisant état d'une réflexion pour la programmation d'opérations de jumelage entre les agences de tourisme locales et étrangères. Le même responsable s'est engagé au nom de la Commission, à «soumettre toutes les préoccupations et propositions soulevées, aux parties concernées et d'accompagner leur prise en charge

avec les différents secteurs en lien avec les deux secteurs du tourisme et de la culture, en vue de rechercher les solutions les plus efficaces, à même de relancer ces secteurs vitaux». Pour rappel, la délégation parlementaire avait inspecté, mardi, en compagnie du wali délégué de Djanet, le centre de l'artisanat à la cité de Zelouaz dans la ville de Djanet et s'était enquis de l'exposition dédiée à l'artisanat et des différentes activités effectuées par les associations actives. A l'occasion de la célébration du Nouvel An amazigh 2971, la délégation a supervisé l'ouverture d'une exposition dédiée au legs culturel dans la maison de jeunes, au centre-ville de la ville de Djanet. Dans ce cadre, M. Nadri a salué les différents acteurs, «pour leurs efforts dans la préservation du legs culturel de la région», assurant du «soutien et de l'accompagnement» de la Commission du tourisme, à tous ceux qui activent dans le domaine et de la commercialisation des produits, au double plan local et international». Pour sa part, le wali délégué estime que la participation des associations et des artisans à de telles activités, «se veut une contribution efficace dans la mise en exer-

des potentialités culturelles et touristiques dont recèle la région», se disant, en outre, «disposé à apporter assistance, au service de tous les habitants de cette circonscription administrative dans ce domaine». Pour ce qui est du programme de lundi, il a été caractérisé par la visite du site touristique Issendilen à Djanet et de paysages naturels dont recèle la région. A ce propos, le président de la Commission parlementaire a mis en avant «la nécessité de les protéger et de rechercher les moyens idoines, à même de les exploiter pour le développement du tourisme».

Pour ce faire, M. Nadri a proposé un ensemble de propositions qui devront «attirer les touristes locaux et étrangers, dont l'éventualité de création de cascades artificielles, étant donné que le site est connu pour ses hautes montagnes rocheuses et la disponibilité des eaux et d'organiser des festivals et de courses de dromadaires et de quadricycles».

La délégation s'est rendue, par la suite, à la région de Tikoubaouine où elle a inspecté certains sites puis à la région de Tinmali, pour y visiter certains monuments.

R. C.

vie pratique

SANTÉ

Doigts gonflés : à cause du froid, d'une infection, que faire ?



Un doigt gonflé est souvent la conséquence d'une blessure, d'une inflammation, d'une infection localisée quand elle touche un ou plusieurs doigts. Lorsque tous les doigts des deux mains sont atteints, une maladie plus générale peut être suspectée. Explications avec le docteur, chirurgien de la main

Que faire pour le faire dégonfler ?

Le traitement dépend de la cause sous-jacente. La thérapie par le froid est conseillée pour les patients qui souffrent d'inflammation de la main. On peut alors appliquer des packs de glace, un sac en plastique rempli de glace pilée ou un sac de légumes surgelés sur la zone douloureuse. Le cataplasme d'argile verte (aux vertus antibactériennes, cicatrisantes et anti-inflammatoires) ou des bains d'antiseptique peut soulager contre un panaris. La cortisone est un traitement de l'œdème en dehors de toute infection. Elle peut majorer les infections. Une consultation spécialisée est néanmoins recommandée en cas de persistance des symptômes ou d'aggravation.

(Suite et fin)

Les aliments qui boostent le système immunitaire

Certains micronutriments ont la capacité de booster efficacement les défenses immunitaires en berne. Les adopter en période hivernale est un bon moyen de réduire son risque de tomber malade.

Le système immunitaire, c'est quoi ?

C'est la capacité à se prémunir plus ou moins efficacement contre les maladies ou infections, du simple rhume jusqu'au cancer. La majorité des cellules impliquées dans le système immunitaire se trouvent dans les organes lymphoïdes : moelle osseuse et thymus - qui produisent les lymphocytes dites cellules immunitaires - mais aussi la rate, les ganglions lymphatiques et les amygdales. Nous ne sommes pas tous égaux face à l'immunité, qui se construit en début de vie, plus ou moins rapidement en fonction des prédispositions naturelles mais aussi de l'alimentation.

Les super aliments du système immunitaire

Ils sont connus pour leur action sur l'immunité, parce qu'ils contiennent un ou plusieurs des éléments cités ci-dessus, en quantité importante.

Les produits de la ruche (gelée royale, pollen, miel)

La spiruline
Le gingembre
L'ail
Le curcuma
Le thé vert
Le chocolat noir
Les myrtilles
Les amandes
Le poivron rouge
Le kéfir
Le miso

(A suivre)

Météo

Samedi 16 janvier : 13°C

→ Dans la journée :
Ciel plutôt dégagé
max 14°C, ressentie 18°C
Vent modéré de sud

→ Dans la nuit :
Pluie
8°C, ressentie 18°C
Vent modéré d'ouest

Alger :
Lever du soleil : 08:00
Coucher du soleil : 17:53



Santé

Manque de magnésium : symptômes, que manger ?

→ Une femme sur quatre manque de magnésium. Quels en sont les symptômes ? Quelles conséquences sur la santé ? Que manger au quotidien ? Réponses de médecin nutritionniste.

A quoi sert le magnésium ?

Le magnésium est un minéral impliqué dans de nombreuses réactions enzymatiques de l'organisme, en particulier dans la contraction musculaire. Aussi, lorsqu'il n'est pas présent en quantité suffisante dans notre corps, c'est un peu comme si l'un des rouages de notre machine fonctionnait moins bien et c'est l'état de santé en général qui est affecté.

Quels sont les symptômes d'un manque de magnésium ?

Comme dans toute carence, c'est d'abord la fatigue qui peut révéler une carence en magnésium, explique le docteur médecin nutritionniste. Mais c'est surtout la sensation de tension musculaire, que l'on appelait autrefois spasmodophilie, qui doit alerter car elle est caractéristique d'un manque de magnésium. De fait,



lorsque ce minéral n'est pas présent en quantité suffisante, les muscles ont du mal à se relâcher. On ressent alors une forte tension musculaire, parfois proche de la tétanie. En plus des sensations de fatigue et de tension, peuvent s'ajouter d'autres symptômes : des crampes, y compris nocturnes, mais aussi des petites fibrillations au coin de l'œil, qui sont aussi le signe que les muscles peinent à se relâcher, décrit encore la nutritionniste. S'il est important d'être attentif à ces petits signes, c'est que les médecins ne disposent pas de test leur permettant de confirmer à coup sûr une carence en magnésium.

(A suivre)

Délices du jour

Brownie au chocolat

INGRÉDIENTS

- 250 g de chocolat (pâtissier de préférence)
- 150 g de sucre en poudre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 60 g de farine
- 3 œufs
- 150 g de beurre
- 1 pincée de sel

PRÉPARATION

Faire fondre le beurre et le chocolat dans une casserole au bain-marie. Préchauffer le four sur thermostat 6 (180°C) et



beurrer le moule (de préférence rectangulaire ou carré mais un rond peut être utilisé). Hors du feu,

ajouter dans la casserole le sucre en poudre, le sucre vanillé et les œufs battus en omelette avec une pincée de sel. Après avoir bien mélangé, ajouter la farine en pluie, tout en fouettant. Verser la pâte dans le moule. Enfourner le plat et laisser cuire 15 minutes. Laisser refroidir puis mettre au moins 2 heures au réfrigérateur avant de couper.

Horaires des prières

Samedi 2 djoumada el akhir 1442 :

16 janvier 2021

Dhor12h54
Asser15h25
Maghreb17h51
Icha19h20

Dimanche 3 djoumada el akhir 1442 :

17 janvier 2021

Fedjr06h28

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

sport

JSK

L'optimisme en confrontation avec le pessimisme

→ Les supporters de la JS Kabylie envisagent d'enflammer les espaces publics. «Ils retirent leur confiance à la direction du club», font-ils savoir. Coincés entre l'optimisme des uns et le pessimisme des autres, les fans des Vert et Jaune veulent en finir avec l'ambiance qui règne au sein de leur club.



La JSK n'est pas sortie de l'auberge.

(Photo > D. R.)

Les premiers à monopoliser la parole invitent le président et ses membres à remettre la clé du club et à partir. La seconde partie hésite, veut tenter d'accorder une autre chance à l'actuelle direction. Un supporter, à la vue du président du club Chérif Mellal, à l'entrée du stade du 1^{er}-Novembre lors du match qui avait opposé la JSK à l'USM Alger lui criait, «nous voulons que vous partiez, votre bilan est vide, si ce n'est décheté par une humiliante gestion, c'est le frère de Cherif, en l'occurrence Ghiles, c'est lui qui détient le pouvoir de recruter ou de licencier». Des propos qui surprennent plus d'un.

Le 8 janvier 2021, sur le plateau de la chaîne TV «El Bilad», la parole est donnée à des invités qui connaissent parfaitement les secrets du football, peut-être même ceux des clubs. Ils évoquent sans bégayer ce qui énerve, fâchent et fait sourire, et qui peuvent faire sortir dans la rue les fans. Abdelhafidh Bourayou, directeur sportif du Mouloudia d'Alger, avec des mots simples dénoncent ce qui gâchent les enjeux du football. Le MCA, il connaît très bien tout comme la JSK à laquelle il témoignait sa sympathie, évoque sa parfaite organisation, jusqu'à glisser dans ses propos ceci, «lorsque la JSK n'est pas bien c'est football qui ne l'est pas. La JSK est un grand club, par ses titres, sa stabilité, ses supporters, sa culture, mais aujourd'hui hélas ce n'est plus le cas. Cette JSK que j'évoque rejoint ceux pour qui l'intérêt écrase la dignité... hélas». Certains ne regardent plus du

même œil les valeurs de cette discipline. L'ex-secrétaire général du club, Mourad Zitouni, invité de cette émission, ne prend aucun raccourci pour lever le voile sur ce qui fait débat dans les rues de la capitale kabyle «tant que les choses se passent autrement, on ne doit sûrement pas s'attendre à quelque miracle qui atteste de l'inconstance, de la légèreté et de l'irresponsabilité des uns et des autres, ceux-là qui rivalisent autour de la palme de la bêtise», semblait dire l'ex-SG du club kabyle. Dans la foulée, il fera une mise au point en direction de ceux qui déclarent que «notre club n'a participé à aucune compétition africaine depuis 10 ans, ce qui est faux. Le 18 mars 2017, nous avons affronté le TP Mazembe, le 16 avril 2017, c'était contre l'Etoile du Congo Brazzaville... d'autres affirment que Mohand-Cherif Hannachi, (que Dieu ait son âme), a quitté la JSK sans avoir laissé un budget de fonctionnement pour le club, ce qui est faux !» Il citera la convention signée avec Ooredoo pour un montant de 15 milliards de centimes. Une autre convention signée avec un équipementier qui a équipé toutes les catégories de jeunes footballeurs du club.

Poursuivant, Mourad Zitouni s'est interrogé sur l'apport financier que Mellal avait annoncé lors de son installation. «Pensez-vous qu'un cadre titulaire de 50 milliards serait tenté d'investir dans un club de

football ?» Une fois Mellal installé à la tête du Conseil d'administration, Mohand-Cherif Hannachi a pris la décision de se retirer définitivement «c'est bon, je m'en vais. Je me retire officiellement du Conseil d'administration. Il m'est impossible de rester et d'assister au massacre de l'équipe», rappelait d'ailleurs DZ Foot.

Hannachi disait aux supporters «l'homme d'affaires est loin d'être l'homme de la situation et la JSK ne sera pas à l'abri avec lui... elle n'ira pas loin».

Aujourd'hui, une seule question plane sur le club : «Où sont passés les 50 milliards que Mellal avait promis d'injecter ? Jusqu'à présent, il n'a déboursé que quatre milliards, en liquide. On est très loin du compte, n'est-ce pas ?»

Mustapha Mazouzi estime pour sa part, qu'il n'est pas logique de «se permettre trois entraîneurs en six journées de championnat... recruter un étranger alors que nos entraîneurs souvent de qualité se trouvent au chômage». Le débat s'échauffe, et offre une occasion à Zitouni de citer, à titre de repère, la convention établie dans le cadre de la libération du joueur Cheti au profit du club de l'ES Tunis par la JSK... «Une semaine après, on accuse réception d'une autre convention que Mellal m'oblige à signer, ce que j'ai refusé du fait qu'elle ne portait pas cette fameuse mention 'cette convention annule et remplace la précédente'. Une autre convention

concerne le joueur Boukhanouchouche qui évolue dans un club tunisien qui a été cédé pour une somme de 150 000 euros, somme qui n'a pas transité par le circuit réglementaire, en l'occurrence par le compte bancaire».

Enfin, ce mercredi 13 janvier, sur la chaîne «El Heddaf TV», l'actionnaire Malik Azlef affirme, quant à lui, que «tout ce qui se fait au sein de la JSK est sous la responsabilité du président Mellal, et quant à la gestion financière de la JSK, il a affiché une satisfaction dès l'instant que les crédits ne sont pas très importants. L'autre satisfaction affiché par Azlef, est celle qui a été prise par le CSA lors de sa dernière réunion, et qui consiste à avoir la main sur tout ce qui se décidera dorénavant, rien, désormais ne se fera sans son accord». Livrant ses impressions sur l'équipe, il dira, «je ne suis pas satisfait du niveau de l'équipe. Il faudrait revoir la stratégie. On ne peut réussir sans une stabilité du club, sans elle, il ne peut y avoir de relance, si l'on veut réellement gagner des titres, la masse salariale ne peut être un handicap. Dans le cas contraire, il faudrait qu'il laisse sa place à ceux qui peuvent assurer une relance de tous les projets sportifs». Il dira en substance que le CSA en sa qualité d'actionnaire majoritaire, lui seul peut approuver les projets qui lui seront proposés. L'optimisme reste en confrontation avec le pessimisme.

Synthèse de H. Hichem

EN DEUX MOTS

Ligue 1 (match avancé) :

La JSMS et le CSC se neutralisent

La JSMS et le CSC ont fait match nul (0-0), en ouverture de la 8^e journée du championnat de Ligue 1 de football, jeudi au stade du 20-Août 1955 de Skikda. A l'issue de ce match nul, la JSMS (8 points) rejoint provisoirement l'USB, le PAC et l'USMA à la 11^e place du classement, alors que le CSC qui compte un match en retard occupe le 15^e rang avec 7 points.

Les autres rencontres de la 8^e journée de Ligue 1, sont prévues vendredi et samedi, selon le programme suivant :

Jeudi :
JSMS - CSC 0-0

Samedi 16 janvier :
NCM - PAC (14h)
WAT - JSK (14h)
CRB - MCO (14h30)
ESS - MCA (14h30)
USMA - RCR (15h)

Classement : Pts J

1. ES Sétif	19	7
2. MC Alger	14	6
--. AS Aïn M'Ilia	14	7
4. CR Belouizdad	11	5
--. JS Saoura	11	6
--. MC Oran	11	7
7. O. Médéa	10	6
--. ASO Chlef	10	7
9. JS Kabylie	9	7
--. RC Relizane	9	7
11. US Biskra	8	7
--. Paradou AC	8	7
--. USM Alger	8	7
--. JSM Skikda	8	8
15. CS Constantine	7	7
16. NA Hussein-Dey	6	7
17. USM Bel-Abbès	5	7
18. NC Magra	4	7
--. WA Tiemcen	4	7
20. CABB Arréridj	2	7



LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44/6710.46
Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef :
Radia Zerrouki
Directeur commercial :
Ouahid Kouba
Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger :
SIMPRAL
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : SIO. Constantine : SIE
Diffusion centre : SEDICOM.
Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud :
Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail :
lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

MC Oran

Les joueurs arrêtent la grève, 30 millions DA bientôt dans les caisses

→ Les joueurs du MC Oran ont repris le travail après avoir boudé la séance de mercredi matin, pour protester contre la non-régularisation de leur situation financière, au moment où la trésorerie du club «sera renflouée par la somme de 30 millions de dinars», la semaine prochaine, a-t-on appris jeudi, de cette formation de Ligue 1 de football. La grève des coéquipiers du capitaine d'équipe Oussama Litim a

coïncidé avec la résiliation du contrat de leur désormais entraîneur français, Bernard Casoni, «pour des raisons financières», selon le communiqué rendu public par la direction des «Hamraoua».

Mais le président du MCO, Tayeb Mahiaoui, a réussi à calmer les ardeurs de ses protégés en promettant de les régulariser partiellement «dans les prochains jours», ce

qui a permis de mettre un terme rapide à la grève. Cette décision devrait permettre à l'équipe, que dirige provisoirement l'entraîneur adjoint Omar Belatoui, de retrouver sa sérénité avant d'affronter samedi, le champion sortant le CR Belouizdad sur le terrain de ce dernier, indique-t-on de même source. La nouvelle d'une entrée imminente dans le compte bancaire du club d'une subvention estimée à 30

millions de dinars, provenant des autorités de la wilaya, devrait également motiver les protégés de Belatoui, invaincus depuis le début du championnat, à garder leur invincibilité à l'occasion de leur déplacement à Alger, espère-t-on encore de même source. Avant cette rencontre, entrant dans le cadre de la 8^e journée, le MCO occupe la 6^e place au classement avec 11 points. ■

en direct

MC Oran

Les joueurs arrêtent la grève, 30 millions DA bientôt dans les caisses

le match à suivre

Ligue 1 (match avancé)

La JSMS et le CSC se neutralisent

football

WA Tlemcen

Election d'un nouveau Conseil d'administration et son président

Mondial de handball

Les Fennecs surprennent les Lions de l'Atlas

→ **L'Équipe nationale de handball ira-t-elle jusqu'au bout de ses ambitions ? Oui, rien ne pourra la freiner au regard de ses capacités qu'elle affichait depuis quelque temps. 50 ans, le Maroc n'a pu battre l'équipe nationale de handball.**

Les Fennecs se sont vengés ce jeudi sur ses deux ratages de 2017 en France et 2019 en Allemagne et au Danemark. Pour sa première sortie contre la sélection marocaine, jouée à la salle du nouveau Caire, à huis clos, en raison de la crise sanitaire, avec, aussi, l'absence des journalistes et photographes sans omettre de signaler cette sueur froide qui était de la partie jusqu'à la fin de la rencontre.

Les Verts avaient pourtant la tête sous l'eau jusqu'aux dernières minutes de jeu, pendant que les Lions de l'Atlas dévoiraient les filets des Fennecs. La victoire était pratiquement acquise avec un score qui fera date dans les annales du handball marocain. Les avis des professionnels qui gravitent autour de cette rencontre laissaient apparaître une déception qui survolait l'ensemble du territoire national. Pour les nationaux, ce n'est surtout pas le match à perdre.

L'écart se creusait, la rage de vaincre s'affichait chez les Marocains alors que du côté algérien, le jeu a du mal à se construire, ce qui faisait profiter l'adversaire pour muscler davantage son jeu tactique. Les Lions ne pouvaient que poursuivre l'isolement des Fennecs dont le bloc défensif s'écroulait à chaque attaque, déboussolant ainsi la défense pour mieux s'armer et se frayer des chemins vers les filets. Ils étaient dès les premières minutes, les patrons du terrain en affichant un style de jeu plus structuré et



■ Il a de quoi être content, l'Algérie s'impose de justesse.

(Photo > D. R.)

plus performant. L'écart se creusait et l'échec pour le Sept algérien est garanti. La conséquence de cette situation, c'est le manque de jeu, de compétitions, de regroupements. L'occasion de s'interroger sur l'absence de moyens à mettre en place pour permettre à nos équipes nationales de se situer par rapport aux grandes équipes. Cette qualification interpelle une nouvelle fois, les concernés du monde sportif pour s'organiser et se pencher sur ce qui manque à nos représentants pour s'imposer lors des diverses compétitions.

Revenant à la seconde mi-temps, qui n'était pas totalement algérienne mais plutôt marocaine. C'est la grise mine sur

le banc des Algériens, mais sur le terrain, les acteurs ne baissent pas les bras, exploitent les erreurs tactiques de l'adversaire qui donnait des signes d'énervements et d'agressivité, ce qui favorise, et surtout consolide le jeu des Fennecs qui arrivaient à venir à bout des Marocains essouffés, préférant jouer le temps notamment lorsque les Fennecs prenaient confiance et s'approchaient d'une égalité de points.

En quelques minutes, le jeu devenait chez les Lions de l'Atlas brouillant. Il se faisait remarquer, ne cherchant qu'à laisser ses crocs sur les Algériens. Pas de sursaut à l'horizon, les buts continuaient à faire laminer l'espoir des Lions. Côté algérien, le

ratage des cinq penaltys ne pouvait qu'expliquer que les joueurs internationaux donnaient l'impression de ne pas être concernés par ce match. Face-à-face ou encore face à des filets vides, les Algériens n'arrivaient pas à mettre toutes leurs balles dans les filets adversaires.

La première mi-temps s'est achevée sur le score de 15-8, soit un écart de 7 buts, ce qui ne pouvait se reproduire en seconde partie durant laquelle se faisaient apparaître des signes de fatigue du côté marocain.

Les Fennecs reviennent au score, égalisent et gagnent la partie (24-23). Une victoire qui a mis à terre le sélectionneur et les joueurs marocains qui se voyaient pris au piège par la sélection algérienne décidée à laisser une excellente empreinte dans ce championnat.

H. Hichem

Le point du groupe F

Algérie - Maroc 24 - 23

Portugal - Islande 25 - 23

Reste à jouer :

Samedi 16 janvier 2021 :

Maroc - Portugal (18h)

Algérie - Islande (20h30)

Lundi 18 janvier 2021 :

Portugal - Algérie (18h)

Islande - Maroc (20h30)

Classement :	Pts	J
1- Algérie	2	1
2- Portugal	2	1
3- Maroc	0	1
4- Islande	0	1

NB : les trois premières équipes de chaque groupe se qualifieront au tour principal qui se jouera en quatre poules de six. Les deux meilleures sélections de chaque poule se qualifient pour les quarts de finale. Les équipes qui n'atteindront pas le tour principal disputeront la Coupe du Président pour le classement.

A voir

■ ENTV, Ontime et BelN Sports : Algérie - Islande à 20h30

■ Télévision algérienne : ESS - MCA à 14h30

La Der

WA Tlemcen : élection d'un nouveau Conseil d'administration et son président

L'assemblée générale des actionnaires de la société sportive par actions du WA Tlemcen, tenue jeudi, a élu un nouveau Conseil d'administration et son président, a-t-on appris auprès de ce club de Ligue 1 de football. En présence de 14 membres, Réda Abid a été élu comme président du Conseil d'administration, après avoir assuré cette fonction à titre intérimaire depuis septembre dernier, soit depuis l'expiration du mandat de l'ex-président, Nacerddine Souleyman, a précisé la même source. Cette assemblée, à laquelle a pris part également le directeur local de la jeunesse et des sports, Ouahid Layachi, a procédé à la constitution

d'un nouveau Conseil d'administration composé de six membres, en plus du président. Parmi les membres en question, il y a lieu de noter le retour d'Abdelkrim Yahla, ancien président du conseil d'administration de la formation des «Zianides», et qui était pressenti pour reprendre ce poste, sauf qu'il a décliné la proposition se contentant de réintégrer le conseil, a-t-on souligné de même source. Le premier dossier que devra trancher le nouveau Conseil d'administration est celui relatif à la désignation d'un nouvel entraîneur en chef pour remplacer Aziz Abbes dont le contrat a été résilié lundi passé à l'amiable pour «mauvais résultats».

A ce propos, il a été décidé de profiter de la période de 21 jours accordée par la direction technique nationale, durant laquelle le club n'aura pas à écoper d'une amende pour absence d'un coach principal sur le banc de touche, «pour faire le bon choix», a encore indiqué la même source, ajoutant que la liste des techniciens proposés précédemment, et qui comportait Youcef Bouzidi, Djamel Benchadli et Mouez Bouakaz, a été élargie à l'ancien international, Lakhdar Adjali. En attendant la désignation d'un nouveau coach, c'est l'entraîneur adjoint, Yadel Djawad, qui dirigera le nouveau promu en Ligue 1 à titre provisoire.